



## Sécurité et qualité de vie sont indissociables

Depuis 2 ans, par voie de motions, de questions, d'interpellations et de travail de terrain, l'UDC n'a eu de cesse de se préoccuper de la sécurité des habitants. A Vernier-Village tout particulièrement, ces derniers attendent aussi des réponses des exécutifs communaux et cantonaux. Gageons que les autorités sauront leur prêter une oreille attentive et agir en conséquence. Nous reviendrons sur le sujet en 2014.

En attendant, c'est une fois de plus l'aménagement du territoire qui a occupé l'avant-scène, avec le projet d'une nouvelle usine aux portes de Vernier.

### Pour un Pôle Bio de traitement des déchets vraiment bien pensé

SIG, Serbeco et Helvetia envisagent de construire une nouvelle centrale de biomasse (Pôle Bio), qui composera des déchets organiques par voie de méthanisation et brûlera le bois afin d'alimenter le réseau Cadiom. Relayant les craintes et les interrogations tant au niveau de sa technologie que son lieu d'implantation, la zone industrielle de Bois de Bay, l'UDC Vernier a déposé une résolution (R391) demandant à ce que le Conseil municipal soit informé du projet de même que la population des communes riveraines par le biais d'une séance publique.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2013, le Conseil municipal l'a accepté à l'unanimité et une séance de commission a été réunie à la mi-octobre.

Les explications fournies en commission, démontrent que le projet Pôle Bio semble techniquement à la pointe, par contre son lieu d'implantation a de quoi surprendre si l'on tient compte de l'ensemble du processus.

Les déchets viendront d'une vaste zone d'apport, leur valorisation nécessitera un pré-tri, l'énergie dégagée par

la méthanisation sera injectée dans le réseau électrique et dans le réseau de chauffage à distance Cadiom, les émissions devront être traitées avant rejet pour éviter les fumées toxiques et les nuisances olfactives. **Toutes ces infrastructures et raccordements existent déjà à moins d'un kilomètre du lieu d'implantation préconisé : sur le site actuel de l'usine des Cheneviers**, y compris la possibilité d'apporter les déchets par voie fluviale. Rien de tout cela n'existe au Bois de Bay.

L'implantation de Pôle Bio aux Cheveniers plutôt qu'au Bois de Bay, est donc plus que pertinente. L'actuelle usine d'incinération devenue obsolète devant dans tous les cas être reconstruite, **et, sachant que la nouvelle construction n'occupera plus qu'un tiers du périmètre actuel**, un projet combiné permettrait de faire des économies substantielles. Enfin, contrairement à la zone industrielle de Bois de Bay, la place alentour ne manque pas même si un déclassement de zone agricole devait être nécessaire, un projet d'une telle utilité publique le justifierait complètement.

Dès lors pour que Pôle Bio soit réellement « un site exemplaire intégré à son environnement industriel et naturel », **une étude d'implantation sur le site des Cheneviers doit être engagée et ce en concertation avec les riverains**. Les habitants d'Aire la Ville tout autant que ceux de Satigny, de Meyrin ou de Vernier concèdent au profit de l'ensemble du canton à de nombreux sacrifices, leur qualité de vie mérite d'être prise en considération.

Après la résolution municipale, c'est par le biais d'une motion déposée le 3 décembre au Grand Conseil que l'UDC a interpellé le canton en espérant qu'il se montre à l'écoute des habitants. A suivre...

Christina Meissner,  
Députée et Conseillère municipale UDC



**L'UDC Vernier vous souhaite de très joyeuses fêtes et une excellente année 2014!**